

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le **14 SEP. 2015**

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : **296/15**
Nos réf. : 2015-001699
Affaire suivie par : Eric BOUSQUET
eric.bousquet@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 0434466690 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet du Gard
Préfecture du Gard
10 Avenue Feuchères
30045 NIMES cedex 9

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

projet de création d'un crématorium à Beaucaire déposé par la société ATRIUM, gestionnaire délégué de la commune de Beaucaire.

Par courrier reçu le **01/07/2015**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier création d'un crématorium à Beaucaire déposé par la société ATRIUM, gestionnaire délégué de la commune de Beaucaire.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

l'Adjoint au chef de délégation,
du Service Aménagement

Frédéric DENTAND